

Annexe à la délibération n° 2021-060

Approbation du plan local d'urbanisme

Annexe à la délibération d'approbation _ PLU Audierne

Modification apportée au projet de PLU arrêté	Pièce(s) modifiée(s)					Référence de l'observation
	Rapport de présentation	OAP	Règlement écrit	Règlement graphique	Annexes	
Suppression de l'identification de bâtiments pouvant changer de destination situés trop près d'une exploitation agricole : les n°6, 17, 18 et 19 (version arrêtée du PLU).	X (tome 2)			X		Avis de la Chambre d'Agriculture Avis de la CDPENAF
Suppression de l'identification de bâtiments pouvant changer de destination ayant déjà les caractéristiques d'une habitation : les n°3 et 6 (version arrêtée du PLU).	X (tome 2)			X		Avis de la Chambre d'Agriculture Avis de la CDPENAF
Ajout d'une règle au sein des zones A et N : la surface maximale autorisée des annexes est de 30 m².	X (tome 2)		X			Avis de la CDPENAF
Mise à jour du rapport de « zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Audierne » annexé au PLU.	X (tome 1) X (tome 2)				X	Avis de la Préfecture
Ajout de précisions quant aux projets d'interconnexions engagés actuellement pour assurer la sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire.						Avis de la Préfecture
Ajout des marges de recul vis-à-vis des routes départementales sur les documents graphiques. Il est rappelé au sein du règlement écrit que les accès vers les routes départementales sont limités au profit des voies communales.			X	X		Avis du Conseil Départemental Avis du Commissaire Enquêteur
Correction d'une erreur : la RD765 n'est pas classée Route à Grande Circulation (RGC) sur la commune d'Audierne. Elle est classée RGC du PR54 au PR75 entre Quimper et Douarnenez.	X (tome 1) X (tome 2)		X	X		
Ajout du tracé de la véloroute du littoral sur les documents graphiques.				X		Avis du Conseil Départemental
Ajout des cours d'eau sur les documents graphiques.				X		Avis du Conseil Départemental
Correction d'une erreur au sein du diagnostic : une aire partenariale existe à Plouhinec (Place Jean Guillou - 15 places).	X (tome 1)					Avis du Conseil Départemental

Annexe à la délibération d'approbation _ PLU Audierne

Suppression des EBC à Ar Gannaeg (parcelles 1 et 2, section 052XD présentant des milieux ouverts).				X	Avis de la CDNPS
Redélimitation du périmètre de l'EBC au Manoir de Ménez-Bras afin d'exclure la partie non boisée et la construction.				X	Avis de la CDNPS
Redélimitation du périmètre de l'EBC à Sugensou afin de couvrir l'ensemble des boisements (secteur de l'anse de Sugensou et vallon à l'est de Tromao).				X	Avis de la CDNPS
Suppression de l'EBC à Custréin.				X	Avis de la CDNPS
Redélimitation du périmètre de l'EBC à Trévénouén.				X	Avis de la CDNPS
Redélimitation du périmètre de l'EBC à Trobay afin d'exclure la parcelle classée en zone agricole qui n'est pas boisée.				X	Avis de la CDNPS
Suppression des EBC situés en zones humides (Sugensou, Kerancot, ...) afin de permettre leur ouverture.				X	Avis de la CDNPS
Corrections au sein du rapport de présentation : suppression de la référence au classement 1AU.	X (tome 2)				Avis du Commissaire Enquêteur
Modification du zonage : classement de la parcelle AD147 en UB.	X (tome 2)			X	Enquête publique – RA2
Ajout à la liste et au plan des SUP, l'église Saint-Joseph classée au titre des Monuments Historiques depuis le 13/03/2020.				X	Enquête publique – RA7
Modification du zonage : classement des parcelles AL 351, AL 352 et AL 676 en zone UB.	X (tome 2)			X	Enquête publique – C31
Modification du périmètre de l'OAIF n°10 : intégration de la parcelle AH477.	X (tome 2)	X		X	Enquête publique – RA17
Classement de la parcelle AH477 en 2AU.				X	Enquête publique – RE8
Ajout de 2 bâtiments pouvant changer de destination à Tromao.	X (tome 2)			X	Enquête publique – C6
Ajout d'1 bâtiment pouvant changer de destination au lieu-dit Le Poulley.	X (tome 2)			X	Enquête publique – C6

Modification de l'annexe « zonage d'assainissement des eaux pluviales » : ajout de la canalisation (et les regards) de la rue Renoir à la parcelle AB335 dans la zone humide rue Le Bars. Cet écoulement pose problème.									X	Enquête publique – C14
Redélimitation de la zone N au profit d'un zonage NS à Kerbuzulic afin de mieux protéger la zone humide.	X (tome 2)							X		Enquête publique – C17
Modification de la délimitation de la zone A afin d'intégrer les parcelles AN 282, 80 et 81.	X (tome 2)							X		Enquête publique – C24
Modification du zonage : classement de la parcelle ZI0034 en N.	X (tome 2)							X		Enquête publique – L16
Modification des règles relatives à la préservation des zones humides afin d'être compatibles avec les recommandations départementales.	X (tome 2)					X				Avis du Conseil Départemental
Ajout d'un chapitre relatif aux règles applicables au sein des zones sujettes au risque de submersion marine.						X				Avis du Conseil Départemental
Mise à jour des documents relatifs au périmètre des ENS (Espaces Naturels Sensibles).									X	Avis de la Préfecture
Modification du zonage UEp afin d'y intégrer l'ensemble des infrastructures existantes.	X (tome 2)							X		Avis de la Préfecture
Suppression de la zone NS sur la partie centrale entre les deux ports au profit d'un zonage NM.	X (tome 2)							X		Avis de la Préfecture
Correction d'erreurs à la marge (suppression de la mention des zones 1AU car toutes les zones à urbaniser sont classées 2AU, la connexion numérique est de type filaire et hertzien, suppression du rappel de l'application des règles relatives aux zones humides en zone N, ...).	X (tome 1) X (tome 2)					X				Avis de la Préfecture Avis du Conseil Départemental

